

Centre-Val de Loire



Nº 9

Janvier 2015

4 000 petites et moyennes entreprises exportatrices en région Centre-Val de Loire

L'exportation est un atout pour les petites et moyennes entreprises de la région. Les PME présentes sur les marchés internationaux sont plus solides économiquement que celles qui en sont absentes. Les PME du Centre-Val de Loire ont une propension à exporter proche de celles des autres régions non frontalières de province. L'ouverture aux marchés extérieurs augmentant avec la taille de l'entreprise, les PME exportatrices sont plus souvent de grande dimension. Si le commerce est la première activité à l'export, le poids de l'industrie dans l'économie du Centre-Val de Loire et une proportion élevée d'entreprises exportatrices dans ce secteur conduisent à une forte présence de l'industrie à l'international. Plus de la moitié des exportations sont réalisées par des PME indépendantes. C'est en Eure-et-Loir que les PME sont le plus tournées vers l'étranger.

Karine Pélissou

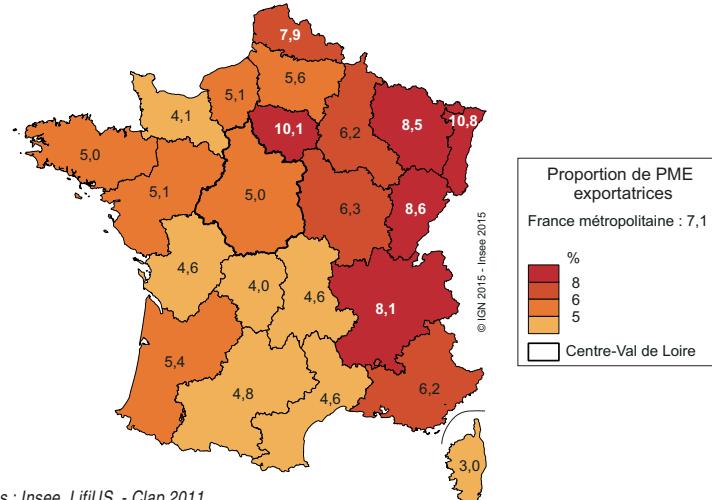
Le commerce extérieur de la France demeure déficitaire depuis plus d'une décennie. Les politiques publiques ont pour objectif de dynamiser afin de renforcer l'économie. Les conseils régionaux jouent un rôle actif dans l'internationalisation des entreprises de leur territoire en soutenant leur ouverture et leur développement à l'étranger. Ainsi, la région Centre-Val de Loire a adopté un Plan régional d'internationalisation des entreprises (Prie) pour la période 2013-2015 (*encadré*). En 2011, le Centre-Val de Loire exporte pour un montant d'environ 17 milliards d'euros. Il contribue ainsi à 4 % du chiffre d'affaires à l'export de la France métropolitaine, occupant la 9^e position parmi les régions.

Même si l'essentiel du chiffre d'affaires à l'exportation est réalisé par les grandes entreprises, les petites et moyennes entreprises (PME) présentes à l'international jouent un rôle non négligeable en termes d'emploi, de compétitivité et de

potentiel de développement. Certaines aides régionales sont notamment réservées à ces PME afin de leur faciliter l'accès aux marchés internationaux ou pour développer leurs exportations, comme l'aide au soutien à l'international, dont

font partie les contrats d'appui aux projets d'entreprise (Cap) (*définitions*). Cette étude dresse, en appui à la mise en œuvre de ces actions, un panorama des PME exportatrices du Centre-Val de Loire et de leurs forces et faiblesses.

1 En Centre-Val de Loire, 5 % de PME exportatrices



Sources : Insee, LifiUS - Clap 2011

Encadré partenaire

Des outils pour accompagner le développement à l'international

Afin d'accompagner les entreprises dans leur développement international, l'État a confié aux Régions la mise en œuvre de Plans régionaux d'internationalisation des entreprises (Prie). Un plan a été adopté en région Centre-Val de Loire fin septembre 2013 pour la période 2013-2015. Des indicateurs d'activité et d'impact ont été retenus : élargir dans la durée le socle des entreprises exportatrices ; 300 supplémentaires sur trois ans ; accroître le chiffre d'affaires à l'export des entreprises déjà présentes à l'international : + 10 % en trois ans ; renforcer les ressources humaines dédiées à l'export : + 20 % d'équivalents temps plein (ETP) sur la période.

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE LOIRE (DIRECCTE CENTRE-VAL DE LOIRE)

L'export, un atout pour les entreprises

Les PME exportatrices sont proportionnellement moins nombreuses, en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine. Ainsi, 5 % des PME ayant au moins 80 % de leurs effectifs dans la région exportent en 2011, pour 7 % en France métropolitaine (*figure 1*).

Les PME exportatrices sont plus performantes que les autres. Elles se caractérisent par des salaires, une productivité et des niveaux de qualification plus élevés. Ainsi, le salaire annuel moyen par tête y est un peu plus important (35 000 euros contre 30 000 euros), comme la productivité moyenne (65 000 euros contre 61 000 euros) (*définitions*). Ces différences s'expliquent en partie par la présence au sein des unités exportatrices d'une main-d'œuvre plus qualifiée. Plus d'un quart des emplois sont des postes de cadres et professions intermédiaires, soit 10 points de plus que dans les PME restant sur le marché national.

Enfin, le taux d'investissement des PME exportatrices de la région est de 16 %, supérieur de 6 points à celui des autres PME.

En 2010, les entreprises exportatrices nationales qui se maintiennent en 2011 sur les marchés extérieurs ont une rentabilité et un chiffre d'affaires moyen nettement plus élevés que celles qui n'exportent plus. Ceci est particulièrement vrai pour les unités de petite taille, inférieure à 20 équivalents temps plein (ETP). Cette meilleure santé peut s'expliquer par les politiques d'exportation mais aussi être le résultat d'une dynamique amorcée avant même le passage à l'export, témoignant de leur effort de développement.

L'ouverture à l'international permet de développer ou de conserver les emplois. Par contre, le fait de vendre à l'étranger ne semble pas avoir d'incidence sur la survie de l'entreprise. En effet, le taux de survie à un an des entreprises exportatrices nationales est de 84 % en 2010, identique à celui des non exportatrices (*définitions*).

Une ouverture des PME à l'international dans la moyenne des autres régions non frontalières

En 2011, 5 % des PME du Centre-Val de Loire exportent, soit légèrement plus que

l'ensemble des entreprises de la région toutes tailles confondues (4,5 %). Mais ces 4 000 entités ne placent le Centre-Val de Loire qu'au 15^e rang des régions françaises concernant la proportion d'entreprises exportatrices (*figure 1*) (*définitions*). Comparativement à d'autres régions industrielles comme l'Alsace, la Champagne-Ardenne ou la Picardie, les entreprises implantées en région Centre-Val de Loire sont moins ouvertes à l'international.

Les PME exportatrices du Centre-Val de Loire réalisent 2,5 % du montant total exporté par les PME de la France métropolitaine, soit la douzième performance régionale.

La faible ouverture à l'export des PME du Centre-Val de Loire, et notamment l'écart avec le national, n'est pas seulement due à la taille de l'entreprise ou à la structure sectorielle de la région. Un facteur géographique intervient : la localisation du Centre-Val de Loire semble moins favorable aux

exportations, la région n'ayant pas de proximité avec d'autres pays. Or, la probabilité de devenir exportatrice est plus forte pour les zones frontalières, en particulier de l'Allemagne.

Ainsi, le Centre-Val de Loire se situe au même niveau et ne se distingue pas de la zone composée des régions de la France de province sans frontière terrestre avec un autre pays (*définitions*). Parmi les dix régions formant ce territoire, le Centre-Val de Loire est sixième en termes de proportion de PME exportatrices et troisième pour les montants exportés, derrière les Pays de la Loire et la Bretagne.

Les grandes PME mieux placées à l'exportation

Le potentiel d'ouverture à l'international tend à augmenter avec la taille de l'entreprise. Un des objectifs du Prie est de pérenniser le recours à l'export des PME, dont la petite taille pourrait constituer un handicap. Si trois PME exportatrices sur quatre ont moins de 10 salariés (*figure 2*), cette proportion croît avec la taille, dans la région comme nationalement (*figure 3*). Alors qu'il y a proportionnellement autant de petites unités en Centre-Val de Loire qu'en France métropolitaine (environ 95 % d'entreprises de moins de 10 salariés), ces petites entités régionales ont plus de mal à s'ouvrir à l'international. Le constat est le même jusqu'au seuil de 50 salariés. Parmi

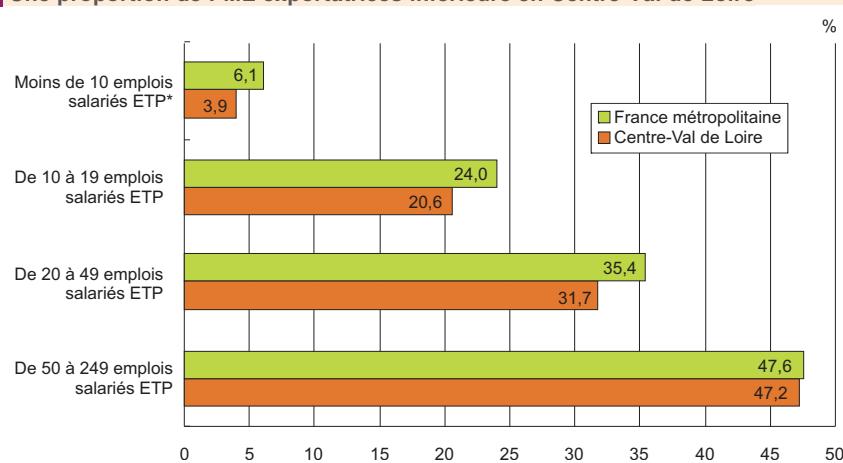
2 Les grandes PME du Centre-Val de Loire mieux placées à l'exportation

Taille de l'entreprise	PME		dont PME exportatrices	
	nombre	proportion	nombre	proportion
Moins de 10 emplois salariés ETP*	76 519	95,3	3 016	75,0
De 10 à 19 emplois salariés ETP	2 250	2,8	463	11,5
De 20 à 49 emplois salariés ETP	1 178	1,5	374	9,3
De 50 à 249 emplois salariés ETP	362	0,4	171	4,2
Total	80 309	100,0	4 024	100,0

* ETP : équivalent temps plein

Sources : Insee, LifiUS - Clap 2011

3 Une proportion de PME exportatrices inférieure en Centre-Val de Loire



* ETP : équivalent temps plein

Sources : Insee, LifiUS - Clap 2011

les PME de 50 salariés ou plus, la proportion d'exportatrices est proche du taux national (47 contre 48 %).

Des petites PME arrivant sur le marché de l'exportation

Les PME du Centre-Val de Loire se maintiennent sur les marchés extérieurs à l'image de leurs homologues de la France métropolitaine. Une PME exportatrice sur trois est présente sur les marchés internationaux depuis au moins six ans. Ces exportatrices « régulières » sont plus importantes que la moyenne. Elles concentrent 60 % des effectifs et contribuent à hauteur de 70 % du montant exporté par les PME implantées dans la région.

En 2011, une PME exportatrice du Centre-Val de Loire sur cinq s'ouvre à l'international pour la première fois. Ces primo-exportatrices sont plus petites que la moyenne et représentent 10 % des emplois et 2 % du chiffre d'affaires à l'export (*définitions*).

Parmi les entreprises non exportatrices en 2010, une part un peu moins importante qu'au niveau national s'ouvre aux marchés extérieurs (1,3 % en région Centre-Val de Loire contre 1,9 % en France métropolitaine).

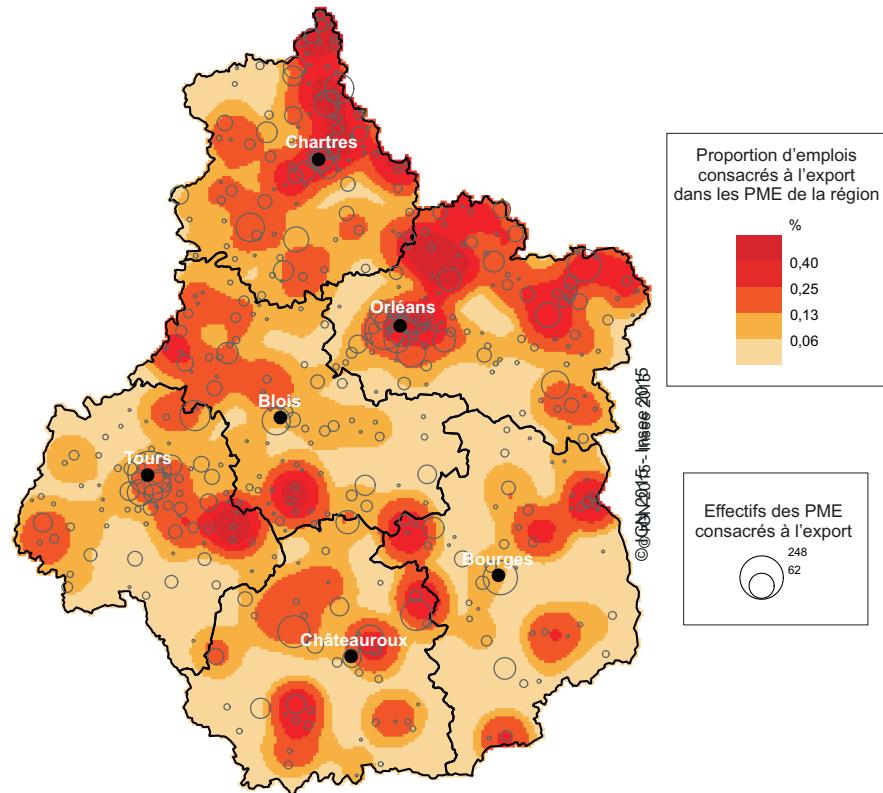
Outre la nature frontalière du territoire et la structure de l'appareil productif, la taille de l'entreprise joue un rôle majeur dans le comportement à l'exportation.

Une présence plus forte de l'industrie régionale à l'exportation

En Centre-Val de Loire, les PME des secteurs du commerce et de l'industrie sont celles qui exportent le plus souvent. Elles constituent en effet les deux tiers des exportatrices contre un peu plus d'un tiers des non exportatrices (*figure 4*).

Les entreprises industrielles de la région sont plus actives à l'international que celles

5 Un poids de l'export plus important dans les PME du nord de la région



Sources : Insee, LifiUS - Clap 2011

de la France métropolitaine, notamment en termes de proportion d'entreprises exportatrices. Cependant, dans le commerce, le Centre-Val de Loire ne se distingue pas du niveau national.

Dans la région, quatre PME sur dix qui exportent exercent une activité dans le commerce. À lui seul ce secteur concentre 43 % du chiffre d'affaires à l'export et un cinquième des emplois des entreprises exportatrices. En particulier, les entreprises du commerce de gros sont fortement actives à l'international, en Centre-Val de Loire comme nationalement.

L'industrie, très présente dans la région, constitue le deuxième secteur exportateur,

avec un quart des PME, contre un sixième au niveau national. Elle totalise 38 % du montant exporté et la moitié des emplois.

Trois industries réalisent plus de la moitié des ventes régionales à l'export : la pharmacie, la chimie (les parfums et produits cosmétiques en particulier) et la fabrication d'équipements et machines. Au sein des PME exportatrices industrielles, la pharmacie et la chimie concentrent les deux tiers des effectifs et 60 % des montants exportés.

Les entreprises indépendantes aussi exportatrices que les autres

Les PME indépendantes du Centre-Val de Loire ont aussi souvent recours à l'exportation que l'ensemble des PME (*définitions*). Avec 84 % de PME exportatrices, elles sont beaucoup plus nombreuses que celles qui dépendent de centres de décision extérieurs à la région. Leur plus petite taille réduit cependant leur contribution aux exportations (57 % des montants exportés par les PME de la région).

Les PME indépendantes sont trois fois plus souvent de très grandes exportatrices : 18 % des PME exportatrices indépendantes réalisent au moins 40 % de leur chiffre d'affaires à l'international, contre 6 % des PME dépendantes (*définitions*). Elles sont, cependant, deux fois moins nombreuses à être présentes régulièrement, depuis six ans, sur les marchés extérieurs (30 % de l'ensemble des PME contre 59 % pour celles appartenant à un groupe).

4 L'industrie, important secteur d'exportation des PME de la région

Secteur	Exportatrices		Non exportatrices		%
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	
Industrie dont					
agroalimentaire	24,8	16,2	8,5	6,9	
équipements et machines	2,4	1,8	2,8	2,2	
matériel de transport	4,1	2,1	0,3	0,3	
autres produits industriels (chimie, pharmacie...)	0,7	0,4	0,1	0,1	
Construction	17,6	11,9	5,3	4,3	
Commerce dont	5,0	4,8	20,9	18,9	
commerce et réparation d'automobiles	41,8	41,5	27,4	25,4	
commerce de gros	6,6	4,7	3,8	3,1	
commerce de détail	22,6	23,8	3,8	4,3	
Transports	12,6	13,0	19,8	18,0	
Hébergement et restauration	5,9	4,7	3,1	3,4	
Information et communication	2,4	2,6	9,9	10,1	
Services aux entreprises	3,9	8,0	2,6	3,6	
Services aux particuliers	14,2	19,7	15,9	20,6	
Total	2,0	2,5	11,7	11,1	
	100,0	100,0	100,0	100,0	

Sources : Insee, LifiUS - Clap 2011

Une proportion de PME exportatrices plus importante au nord de la région

Dans les zones les plus dynamiques économiquement, les entreprises exportatrices sont surreprésentées. La proportion de PME présentes à l'international est plus élevée dans les quatre départements les plus au nord de la région : de 5,2 % dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, la proportion atteint 5,3 % dans le Loiret et jusqu'à 5,7 % dans

l'Eure-et-Loir. Ce dernier département est davantage tourné vers le Royaume-Uni. Les écarts sont aussi liés à la nature des produits exportés (produits pharmaceutiques et secteur automobile en particulier).

Dans l'Indre et le Cher, les taux sont bien inférieurs à la moyenne de la région (respectivement 4,4 et 3,8 %) quel que soit le secteur concerné. Dans ces zones plus rurales, où l'économie présente

occupe une place plus importante, le poids de l'exportation dans l'emploi s'en trouve réduit (*définitions*).

Un quart des PME exportatrices du Centre-Val de Loire est implanté dans le Loiret et autant dans l'Indre-et-Loire. L'Eure-et-Loir en concentre 18 % et le Loir-et-Cher 14 %. En outre, d'importants groupes de l'industrie chimique ou des pôles pharmaceutiques sont présents dans certains de ces départements alors que le Cher et l'Indre ne bénéficient pas de cette dynamique (*figure 5*).■

Définitions

Le **Contrat d'appui aux projets d'entreprises (Cap)** de la région Centre-Val de Loire est constitué autour de deux axes :

- le premier consiste à aider les PME irrégulièrement ou faiblement exportatrices (dont moins de 10 % du chiffre d'affaires est consacré à l'export) dans leur programme de primo-développement à l'international sur trois ans, via une subvention de 50 % des dépenses, plafonnée à 30 000 euros ;
- le second vise à accompagner les PME et les groupes au déploiement d'une stratégie à l'export et soutenir des programmes de développement sur trois ans, via une avance remboursable de 40 % des dépenses, plafonnée à 400 000 euros.

La **proportion de PME exportatrices** rapporte le nombre de PME ouvertes à l'international à celui de l'ensemble des PME.

On distingue trois **types de PME exportatrices** : l'**exportatrice régulière** exporte l'année n et l'a fait pendant les cinq années précédentes ; l'**exportatrice occasionnelle** exporte l'année n et a exporté au moins une fois pendant les cinq années précédentes ; la **PME primo-exportatrice** exporte l'année n mais n'a pas exporté pendant les cinq années précédentes.

La **productivité moyenne** rapporte la valeur ajoutée aux effectifs.

Le **taux d'investissement** est le ratio des investissements corporels sur la valeur ajoutée.

Le **taux de rentabilité économique** rapporte l'excédent brut d'exploitation au capital d'exploitation.

Le **taux de survie à un an** des entreprises est la proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée qui ont atteint leur premier anniversaire.

La **dépendance** d'une **entreprise** est mesurée par l'importance des emplois locaux contrôlés par des centres de décision externes à la région.

L'**économie présente** regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

La **France de province** recouvre l'ensemble des régions métropolitaines moins la région Île-de-France.

Méthodologie

Champ

L'étude porte sur les **PME exportatrices** présentes sur les marchés extérieurs. Selon la nouvelle définition des entreprises, sont dénommées **PME** les entreprises qui emploient moins de 250 salariés et réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou présentent un total du bilan inférieur à 43 millions d'euros. Les **PME exportatrices** ont un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 1 000 euros hors taxes. Les **PME régionales**, mono ou quasi monorégionales, ont au moins 80 % de leurs effectifs employés dans la région. Les **PME de nationalité française** sont les PME non contrôlées par une entreprise étrangère. Ces PME évoluent dans le **secteur marchand**, excluant les secteurs d'activité agricole, financier et d'assurance ainsi que l'administration publique.

Sources

- LifiUS, issu de l'enquête des liaisons financières (Lifi) et du fichier approché des résultats Esane (élaboration des statistiques annuelles d'entreprise).
- le dispositif Clap (connaissance local de l'appareil productif).
- les données des Douanes.

Bibliographie

- Les facteurs de croissance des PME en région Centre, *Insee Centre Info* n° 194, décembre 2013.
- Moins nombreuses à l'international que dans les régions proches, les entreprises régionales picto-charentaises exportent davantage, *Insee Analyses Poitou-Charentes* n°7, décembre 2014.
- 7 300 PME nordistes ouvertes à l'international, *Pages de Profils* n° 106, juin 2012.
- Quelles tendances pour l'export en région Centre ?, *CCI'CSOPE* n° 6, Le cahier spécial de l'Observatoire des Entreprises à l'International, CCI International Centre, octobre 2012.
- Plan régional d'internationalisation des entreprises en région Centre 2013-2015, Région Centre, septembre 2013.

